

FORMULAIRE DE DEMANDE D'ADHESION

1. IDENTIFICATION DE L'ASSURE

Monsieur Madame Mademoiselle NOM | _____ |
NOM DE JEUNE FILLE | _____ | PRENOM | _____ |
Né(e) le |__|_| |__|_| |__|_| | à _____ | NATIONALITE : | _____ |
ADRESSE | _____ |
CODE POSTAL |__|_|_|_|_| | COMMUNE | _____ | PAYS | _____ |
TELEPHONE MOBILE | _____ | ADRESSE E-MAIL | _____ |
SITUATION DE FAMILLE : 1 Célibataire 2 Marié(e) 3 Veuf(ve) 4 Divorcé(e) 5 Concubin(e) 6 Séparé(e) 7 Partenaire (PACS)

2. CHOIX DES GARANTIES et MONTANT DE LA COTISATION ANNUELLE TTC

<input type="checkbox"/> VIE AERONAUTIQUE	26,00 € TTC
<input type="checkbox"/> VIE AERONAUTIQUE et VIE PRIVEE	46,82 € TTC

3. PRISE D'EFFET et REGLEMENT DES PRIMES

Date de prise d'effet souhaitée* : | _____ |

* Le contrat entrera en vigueur à la date indiquée sur l'attestation d'assurance et au plus tôt :

- à la date du cachet de la Poste, apposée sur le courrier d'envoi de la demande d'assurance au contrat,
- à la date du courrier électronique d'envoi de la demande d'assurance au présent contrat.

Cette date de prise d'effet NE PEUT PAS ETRE ANTERIEURE, ni POSTERIEURE à 45 jours à la date de signature de la présente proposition d'assurance.

Mes primes seront acquittées auprès du SAAM par : Carte bancaire sur le site internet du SAAM www.saam-assurance.com (via l'extranet client)
 Prélèvement ou virement bancaire (joindre un RIB)
 Fractionnement Annuel
 Fractionnement Trimestriel

4. DECLARATION et SIGNATURE

Je déclare avoir reçu un exemplaire des Conditions Générales du contrat d'assurance Protection Juridique JURIS PILOT n°4 929 433 et en avoir pris connaissance avant de souscrire.

Je reconnais être informé que ledit contrat est souscrit pour une durée d'un an et se renouvelle par tacite reconduction annuelle, sauf dans les cas de résiliations prévus aux Conditions Générales.

J'accepte de recevoir toute future communication et tous les documents relatifs à ce contrat exclusivement par voie électronique, y compris par courrier électronique, à l'adresse email communiquée ci-dessus ainsi que dans le compte Extranet sécurisé que SAAM VERSPIEREN GROUP mettra à disposition dès la souscription du contrat. Les documents contractuels nécessitant ma signature seront adressés par voie de signature électronique. J'accepte de maintenir à jour les informations de contact de ce compte. Je peux à tout moment et par tout moyen demander qu'un support papier soit utilisé et en informe SAAM VERSPIEREN GROUP par tout moyen.

Fait à _____ Le _____
Signature du proposant

* **COVEA PROTECTION JURIDIQUE**, Société Anonyme au capital de 88.077.090,60 euros. RCS LE MANS 442 935 227 - Siège social : 33 rue de Sydney – 72045 LE MANS CEDEX 2 - Entreprise régie par le Code des Assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution : 4 Place de Budapest – CS 92459 – 75436 PARIS Cedex 09.

Conformément à l'Article L112-2 du Code des Assurances, la proposition d'assurance n'engage ni l'Assuré ni l'Assureur ; seul le contrat constate leur engagement.

Renonciation : Vous bénéficiez d'un délai de renonciation de 14 jours calendaires à compter de la signature de la présente adhésion. Pour faire valoir votre droit à renonciation vous devez adresser une lettre recommandée avec accusé de réception à SAAM Verspieren Group à l'adresse ci-dessous- selon le modèle ci-après : « Madame, Monsieur, je soussigné (nom, prénom) déclare renoncer à la souscription des garanties du contrat de protection juridique des pilotes d'aéronefs ci-dessus ». En cas de renonciation, et sauf mise en jeu des garanties, le montant de la cotisation que vous aurez acquitté vous sera remboursé dans un délai de 30 jours. Dès lors qu'il a connaissance d'un sinistre mettant en jeu la garantie du contrat, le souscripteur ne peut plus exercer ce droit de renonciation.

NOTICE : REGLEMENTATION DE LA DISTRIBUTION D'ASSURANCE

Nous vous invitons à prendre connaissance des informations d'ordre légal et réglementaire ci-après et à nous retourner le présent document daté et signé par vos soins.

I – DISTRIBUTION D'ASSURANCE

Le Code des assurances (articles L521-2 et suivants) impose aux intermédiaires en assurance de préciser par écrit un certain nombre d'informations lors de la remise d'un projet ou d'une proposition de contrat. La présente section répond à cette obligation d'information.

➔ 1. Mentions légales (art. R.521-1 du code des assurances)

Ces mentions figurent en bas de la présente page. Il est aussi précisé qu'aucun assureur ne détient plus de 10 % de notre capital ou n'est détenu à plus de 10 % par nous.

➔ 2. Informations concernant l'analyse du marché (art. L.521-2-II-1^ob du Code des assurances)

a) Vos caractéristiques et besoins sont précisés dans les documents suivants :

- votre demande d'adhésion complétée.

b) Analyse du marché :

Nous avons questionné les assureurs avec lesquels nous avons élaboré une gamme de contrats adaptés à vos risques et besoins ;

Nous vous conseillons l'offre émanant de la société **COVEA PROTECTION JURIDIQUE**.

Le projet négocié avec cette compagnie vous est remis avec le présent document. Il est constitué des pièces suivantes : la demande d'assurance, les Conditions Générales du contrat, le document d'information normalisé sur le produit d'assurance (IPID).

c) Notre conseil est fondé sur les critères suivants :

- garanties en rapport avec vos risques et besoins ;
- franchises adaptées à vos capacités financières ;
- compétitivité des conditions tarifaires proposées ;
- adéquation d'ensemble avec votre situation ;
- sérieux et expérience de cet assureur dans la gestion et dans le traitement des sinistres ;
- solidité financière de l'assureur.

➔ 3. Prise de connaissance et décision

Malgré le temps et l'expertise que nous avons consacré à votre dossier, une lecture attentive du projet est nécessaire pour le cas où vous voudriez modifier ou corriger tel élément ou tel paramètre. Nous sommes à votre entière disposition pour cela et pour vous permettre de décider au mieux de vos intérêts.

➔ 4. Notre rémunération

Pour ce projet de contrat, nous travaillons sur la base de commissions et de frais de gestion.

II – IDENTITE DES SOUSCRIPTEURS ET DES PAYEURS

En application de la 3^{ème} directive européenne 2005/60/CE qui a instauré des obligations en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux, le financement du terrorisme et la fraude fiscale à l'égard des organismes financiers, et donc des intermédiaires en assurances, nous sommes contraints d'identifier le client souscripteur lors de l'entrée en relation d'affaires et pendant toute la relation commerciale.

A cette fin, nous vous remercions par avance de bien vouloir nous adresser une copie recto-verso d'une pièce d'identité en cours de validité (CNI ou passeport ou permis de conduire ou carte de séjour).

Si la personne réglant les primes du(des) contrat(s) est différente du Souscripteur de ce(s) contrat(s), nous vous remercions de bien vouloir nous adresser également une copie recto-verso d'une pièce d'identité en cours de validité de cette personne et nous indiquer le lien avec le souscripteur.

III – TRAITEMENT DES RECLAMATIONS

En cas de litige ou désaccord, nous vous invitons à contacter votre interlocuteur habituel chez SAAM VERSPIEREN GROUP qui vous accompagne tout au long de votre relation ou bien par e-mail : servicereclamations@saam-assurance.com. Dialogue et confiance sont nos priorités.

Nous nous engageons à en accuser réception sous dix jours ouvrables maximum et d'y répondre dans un délai maximum de deux mois.

IV – MEDIATION DE L'ASSURANCE (pour les Particuliers)

En application de l'article L 611-1 du Code de la consommation, le Médiateur de l'Assurance est compétent pour intervenir sur tout litige entre un professionnel et un consommateur n'ayant pu être réglé dans le cadre d'une réclamation préalable directement introduite par ce dernier auprès du service "réclamation" du courtier.

Le Médiateur de l'assurance peut être saisi par l'un des moyens suivants :

Adresse Postale :

La Médiation de l'Assurance
Pole CSCA
TSA 50110
75441 Paris Cedex 09

Adresse Mail :

le.mediateur@mediation-assurance.org

Adresse du site internet :

www.mediation-assurance.org

V– PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

Vos données personnelles sont traitées conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, modifiée, au Règlement Général européen sur la Protection des Données personnelles du 27 avril 2016 et à la loi du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles.

Nous recueillons vos données personnelles et les utilisons pour la gestion de cette demande et pour notre relation commerciale. Elles sont destinées prioritairement à SAAM VERSPIEREN GROUP, votre intermédiaire en assurance en tant que responsable de traitement, mais également aux différents organismes assureurs et partenaires avec qui nous travaillons.

Vos informations personnelles nous aident à mieux vous connaître, et ainsi à vous proposer des solutions et services qui vous correspondent. Nous les conservons tout au long de la vie de votre contrat. Elles sont également traitées dans le cadre de la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme. Le défaut de réponse aux informations obligatoires peut avoir pour conséquence le non-traitement de votre dossier. Les données facultatives sont signalées.

Une fois ce dernier terminé, elles sont conservées pendant le délai de prescription

Vous gardez bien sûr tout loisir d'accéder à vos données personnelles, de demander leur modification, rectification, portabilité ou effacement et de vous opposer à leur utilisation. Vous pouvez également prendre contact avec le Délégué à la protection des données personnelles pour toute information ou contestation. Pour cela, il vous suffit de nous écrire, par courrier à l'adresse de SAAM VERSPIEREN GROUP- Service Conformité DPO, 60 rue de la Chaussée d'Antin – BP 19 756 – 75 421 PARIS, ou par courrier électronique à l'adresse : dpo-saam@saam-assurance.com

Vous pouvez également consulter notre Politique de protection des données sur notre site internet :

<https://www.saam-assurance.com/saam/mentions-legales>.

Merci de retourner ce document daté et signé auprès de votre interlocuteur habituel au SAAM.

Fait le

Signature du proposant

précédée de la mention manuscrite « Bon pour accord » à effet du JJ /MM/ AAAA